

L'agriculture urbaine doit rester un bien commun, pas une activité commerciale

7 janvier 2017 / [Antoine Lagneau](#)



L'essor de l'agriculture urbaine est continu depuis une décennie. Mais ce mouvement restera-t-il porteur d'émancipation et d'autonomie, ou va-t-il devenir activité commerciale ? C'est la question posée par l'auteur de cette tribune.

Antoine Lagneau coordonne l'[Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité](#) à Natureparif, en Ile-de-France. Il est l'auteur de

Agriculture urbaine, vers une réconciliation ville-nature, (éd. *Le Passager clandestin*, 2015) et enseigne à l'IUT de Bobigny et à l'Université catholique de Paris.

L'agriculture urbaine connaît en France, depuis environ dix ans, un essor continu [1]. Si le phénomène semble s'inscrire dans une perspective de long terme, il est à la croisée des chemins : bien que son émergence soit récente, l'agriculture urbaine subit une transformation extrêmement rapide, due pour l'essentiel à l'arrivée de nouveaux acteurs.

Cette soudaine évolution conduit à s'interroger sur l'avenir et l'orientation de ce mouvement. Trouvant son origine chez des citoyens souhaitant développer le lien social en végétalisant la ville [2], le mouvement semble prêt à basculer dans l'économie marchande en se professionnalisant. Production de milliers de fraises en toutes saisons dans des containers high-tech, salades poussant en batterie dans des installations aquaponiques ou hydroponiques hautement productives, serres géantes sur les toits, champignonnières... L'agriculture urbaine entre dans une nouvelle dimension avec l'ambition, plus ou moins affirmée, de jouer un rôle majeur dans le secteur de l'alimentation.

La ville de Paris, jamais en reste pour flairer les bonnes tendances, a saisi au vol l'opportunité de se positionner en acteur du secteur. Au début de l'année 2016, elle a ainsi lancé avec succès Les Parisculteurs, un appel à projet initié avec plusieurs partenaires proposant plus de 30 sites (toits de gymnases, d'écoles, de collèges, Opéra de Paris...) destinés à accueillir des installations agricoles à finalité largement commerciale.

Attachement originel à une autonomie d'actions et de décisions

Personne n'ose prétendre que l'on va ainsi atteindre l'autonomie alimentaire de la capitale, au regard des 2,5 millions de Parisiens à nourrir. Pour autant, l'esprit frondeur du mouvement, sa dimension sociale, sa volonté d'imaginer des systèmes alimentaires alternatifs, ses réflexions autour des modes de consommation, tout ceci pourrait être relégué au second plan. La trajectoire en forme d'institutionnalisation depuis deux ou trois ans par ce mouvement semble contradictoire avec son attachement originel à une autonomie d'action et de décision.

Certes, pour les nouveaux acteurs de l'agriculture urbaine marchande, l'objectif est de trouver des débouchés commerciaux, ce qui implique des relations soutenues avec le monde politique et économique. Ce choix ne doit pas devenir un horizon indépassable. Car l'agriculture urbaine ne peut pas être réduite à une affaire de professionnels et rentrer dans le rang, se couler, pour faire court, dans le système politico-économique dominant.

Pour autant, nombreux sont dans la population ceux qui veulent reprendre le contrôle de leur alimentation [3], l'agriculture urbaine jouant un rôle de catalyseur pour résister à un système économique plus global dont ils entendent sortir.



Un verger en pied d'immeuble à La Chapelle

C'est ce que l'on peut par exemple observer à Liège, en Belgique, où un groupe travaille depuis 2012 à un projet baptisé Ceinture aliment-terre. Leur objectif est de transformer le système de production alimentaire régional afin de le rendre plus local, plus écologique et plus démocratique. Il s'agit de « *se réapproprié collectivement les enjeux de la filière alimentaire et [de] construire des alternatives crédibles contribuant à récupérer la marge économique captée par les acteurs de la grande distribution via ses centrales d'achat, afin de rendre un véritable pouvoir économique aux producteurs et aux consommateurs* »

[4].

Opposition à la privatisation de l'espace public en général

La revendication d'autonomie dans la pratique de l'agriculture urbaine se retrouve également dans les rapports aux institutions politiques. À Paris, le mouvement Guerilla Gardening a ainsi vivement dénoncé le « *permis de végétaliser* » institué par la Ville à l'été 2015. Ce permis autorise, après signature d'une charte, l'occupation à titre gratuit du domaine public par les Parisiens afin de le végétaliser sous diverses formes, notamment fruitières et potagères. Le collectif rejette « *une nouvelle réglementation [faite] pour limiter l'appropriation spontanée, pour éviter que l'on puisse négocier le changement (...) [une réglementation] qui agit comme autant de freins à la participation, à l'action, à la créativité et à l'engagement réel de chaque individu* ».

L'encadrement de la pratique du jardinage en ville doublé de l'impulsion politique donnée à l'agriculture urbaine commerciale apparaît comme sources d'inquiétudes.

À travers l'opposition à la privatisation de l'espace public en général, c'est l'**idée des communs** qui est revisitée. Les communs font référence à ces paysans anglais qui, au XVI^e siècle, se soulevèrent contre la politique des « enclosures » menée par de riches propriétaires fonciers, les privant de l'accès à des terres jusque-là gérées collectivement. En défendant l'espace public comme un bien commun à jardiner, il s'agit de renforcer une dimension essentielle de l'agriculture urbaine : l'échange et le partage. Deux notions qui se déclinent dans tous les compartiments de la vie quotidienne.

Ainsi, cultiver en ville génère auprès des enfants un nouveau regard sur ce qu'ils mangent, sur la faune et sur la flore, et sur le métier de paysan. Tout comme chez les plus jeunes, on assiste à un éveil ou un réveil des sens chez les adultes. Pour le citadin plus âgé, c'est une relation avec la nature qui se réinvente, une reconnexion qui s'opère au travers de la culture de légumes et de fruits.

Le partage, valeur intrinsèque de la ville comestible

Ces liens qui se retissent, ce sont aussi des échanges qui se recréent entre la ville et sa proche campagne. Grâce à l'envie de produire et de s'alimenter autrement se créent des échanges permettant d'en finir avec la séparation (héritée des politiques agricoles et d'aménagement du territoire du milieu du XX^e siècle) entre deux mondes, urbain et rural. Le partage c'est aussi une valeur intrinsèque de la ville comestible qui propose dans les lieux où se pratique le jardinage potager, la rencontre et le brassage de populations, sous l'angle social et culturel, à travers notamment l'échange de semences venues des cinq continents ou de plantations d'arbres fruitiers dans l'espace urbain.

C'est peut-être là que réside la vraie nature de l'agriculture urbaine, là aussi que se noue la compréhension des attentes qu'inspire celle-ci aux différents acteurs. Sans doute certains en attendent-ils trop en termes économiques : mais n'est-ce pas contraire à ce qu'elle est vraiment que de vouloir l'enfermer dans une logique mercantile ?

L'agriculture urbaine est un levier pour mettre en œuvre concrètement la transition écologique, indispensable à la résilience de nos sociétés face aux désordres environnementaux, sociaux et économiques à venir. Une transition qui se jouera en grande partie dans nos villes, mais qui nécessitera aussi de trouver une nouvelle symbiose entre les mondes urbain et rural.

L'agriculture urbaine du XXI^e siècle peut porter ces aspirations si les valeurs humanistes qui fondent sa nature l'emportent sur la valeur marchande que certains voudraient lui assigner.

[1] L'Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité en Ile-de-France de Natureparif recense 241 hectares d'espaces en agriculture urbaine, un chiffre en augmentation régulière depuis la création de cet outil en 2014.

[2] Lise Bourdeau-Lepage, « Nature(s) en ville », *Métropolitiques*, 21 février 2013.

[3] « Les filières courtes de proximité au sein du système alimentaire francilien », IAU, décembre 2015.

[4] « La ceinture aliment-terre liégeoise », *Terre*, no 143, Hiver 2013, pp. 12-13.

Source : Courriel à *Reporterre*

- *Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.*

- *Titre, chapô et inters sont de la rédaction.*

Dessin : © Tommy/*Reporterre*

Photo :

. verger : © Émilie Unternehr/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-agriculture-urbaine-doit-rester-un-bien-commun-pas-une-activite-commerciale>